



Politique Tabagisme et Cannabis

Cet avis a pour but de vous informer sur la politique anti tabac et cannabis au sein du mouvement des cadets du Canada.

Afin de fournir un environnement sain, sécuritaire et sans fumée, il est strictement interdit de fumer pendant les heures d'instruction; aucune pause cigarette n'est tolérée les soirs d'instruction et il est strictement défendu de fumer à l'intérieur du manège militaire ainsi que sur le terrain extérieur.

De plus, lors des activités de fin de semaine, la même politique s'applique. Un manquement à cette règle pourrait entraîner des mesures disciplinaires.

UN DES OBJECTIFS DU MOUVEMENT DES CADETS EST DE PROMOUVOIR LA BONNE SANTÉ PHYSIQUE. DANS CET ESPRIT, NOUS ENCOURAGEONS NOS CADETS À NE PAS FUMER.

SOYONS CŒUR FRANC

Le Commandant,

Lt V. Sabourin

Nom et prénom du cadet : _____

Je m'engage à respecter la politique de tabagisme et cannabis du CCMRC LA HULLOISE.

Signature du cadet : _____

Nom du parent : _____

Signature du parent : _____ Date : _____